

Union internationale des télécommunications

# UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

# Y.2091

(03/2011)

SÉRIE Y: INFRASTRUCTURE MONDIALE DE  
L'INFORMATION, PROTOCOLE INTERNET ET  
RÉSEAUX DE PROCHAINE GÉNÉRATION

Réseaux de prochaine génération – Cadre général et  
modèles architecturaux fonctionnels

---

## **Réseaux de prochaine génération: Termes et définitions**

Recommandation UIT-T Y.2091

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE Y  
**INFRASTRUCTURE MONDIALE DE L'INFORMATION, PROTOCOLE INTERNET ET RÉSEAUX DE  
PROCHAINE GÉNÉRATION**

<b>INFRASTRUCTURE MONDIALE DE L'INFORMATION</b>	
Généralités	Y.100–Y.199
Services, applications et intergiciels	Y.200–Y.299
Aspects réseau	Y.300–Y.399
Interfaces et protocoles	Y.400–Y.499
Numérotage, adressage et dénomination	Y.500–Y.599
Gestion, exploitation et maintenance	Y.600–Y.699
Sécurité	Y.700–Y.799
Performances	Y.800–Y.899
<b>ASPECTS RELATIFS AU PROTOCOLE INTERNET</b>	
Généralités	Y.1000–Y.1099
Services et applications	Y.1100–Y.1199
Architecture, accès, capacités de réseau et gestion des ressources	Y.1200–Y.1299
Transport	Y.1300–Y.1399
Interfonctionnement	Y.1400–Y.1499
Qualité de service et performances de réseau	Y.1500–Y.1599
Signalisation	Y.1600–Y.1699
Gestion, exploitation et maintenance	Y.1700–Y.1799
Taxation	Y.1800–Y.1899
Télévision IP sur réseaux de prochaine génération	Y.1900–Y.1999
<b>RÉSEAUX DE PROCHAINE GÉNÉRATION</b>	
<b>Cadre général et modèles architecturaux fonctionnels</b>	<b>Y.2000–Y.2099</b>
Qualité de service et performances	Y.2100–Y.2199
Aspects relatifs aux services: capacités et architecture des services	Y.2200–Y.2249
Aspects relatifs aux services: interopérabilité des services et réseaux dans les réseaux de prochaine génération	Y.2250–Y.2299
Améliorations concernant les réseaux de prochaine génération	Y.2300–Y.2399
Gestion de réseau	Y.2400–Y.2499
Architectures et protocoles de commande de réseau	Y.2500–Y.2599
Réseaux de transmission par paquets	Y.2600–Y.2699
Sécurité	Y.2700–Y.2799
Mobilité généralisée	Y.2800–Y.2899
Environnement ouvert de qualité opérateur	Y.2900–Y.2999
<b>RÉSEAUX FUTURS</b>	<b>Y.3000–Y.3499</b>
<b>INFORMATIQUE EN NUAGE</b>	<b>Y.3500–Y.3999</b>

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

# Recommandation UIT-T Y.2091

## Réseaux de prochaine génération: Termes et définitions

### Résumé

La Recommandation UIT-T Y.2091 contient des termes et définitions et un cadre destinés à favoriser la compréhension générale des réseaux de prochaine génération (NGN) et à faciliter l'élaboration des documents de l'UIT relatifs aux réseaux NGN, en particulier les Recommandations.

### Historique

Edition	Recommandation	Approbation	Commission d'études	ID unique*
1.0	ITU-T Y.2091	2007-03-01	13	<a href="http://handle.itu.int/11.1002/1000/8897">11.1002/1000/8897</a>
2.0	ITU-T Y.2091	2008-02-29	13	<a href="http://handle.itu.int/11.1002/1000/9354">11.1002/1000/9354</a>
3.0	ITU-T Y.2091	2011-03-16	13	<a href="http://handle.itu.int/11.1002/1000/11084">11.1002/1000/11084</a>

---

\* Pour accéder à la Recommandation, reporter cet URL <http://handle.itu.int/> dans votre navigateur Web, suivi de l'identifiant unique, par exemple <http://handle.itu.int/11.1002/1000/11830-en>.

## AVANT-PROPOS

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (ICT). Le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

Le respect de cette Recommandation se fait à titre volontaire. Cependant, il se peut que la Recommandation contienne certaines dispositions obligatoires (pour assurer, par exemple, l'interopérabilité et l'applicabilité) et considère que la Recommandation est respectée lorsque toutes ces dispositions sont observées. Le futur d'obligation et les autres moyens d'expression de l'obligation comme le verbe "devoir" ainsi que leurs formes négatives servent à énoncer des prescriptions. L'utilisation de ces formes ne signifie pas qu'il est obligatoire de respecter la Recommandation.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux développeurs de consulter la base de données des brevets du TSB sous <http://www.itu.int/ITU-T/ipr/>.

© UIT 2014

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
1	Domaine d'application ..... 1
2	Références..... 1
3	Définitions fondamentales relatives au réseau NGN..... 4
4	Modes de communication dans le réseau NGN..... 5
4.1	Service en mode connexion [UIT-T X.200]..... 5
4.2	Service en mode sans connexion [UIT-T X.200]..... 5
5	Strate de transport du réseau NGN ..... 5
5.1	Aspects verticaux..... 5
5.2	Dimension horizontale..... 7
6	Architecture du réseau NGN ..... 8
7	Réseaux d'entreprise ..... 10
8	Capacités IP du réseau NGN ..... 11
9	Mobilité dans le réseau NGN ..... 11
10	Séparation identificateur/localisateur ..... 14
11	Rôles, protagonistes, chaîne de valeur, etc., dans le réseau NGN..... 16
12	Utilisateur, consommateur, abonné, client, fournisseur, etc., dans le réseau NGN..... 16
13	Télécommunications, services, applications, etc., dans le réseau NGN..... 17
14	Interfonctionnement et interopérabilité ..... 18
15	Qualité de service dans le réseau NGN ..... 18
16	Identification et localisation dans le réseau NGN (numérotage, nommage, adressage, routage, etc.)..... 20
17	Sécurité ..... 20
18	Gestion d'identité ..... 21
19	AAA dans le réseau NGN..... 22
	Index alphabétique ..... 23



# Recommandation UIT-T Y.2091

## Réseaux de prochaine génération: Termes et définitions

### 1 Domaine d'application

La présente Recommandation contient des termes et définitions et un cadre destinés à favoriser la compréhension générale des réseaux de prochaine génération (NGN) et à faciliter l'élaboration des documents de l'UIT relatifs aux réseaux NGN.

La présente Recommandation n'est pas simplement un recueil de termes et définitions. Elle a pour principal objet de fournir un contexte pour l'emploi de certains termes et de certaines définitions afin d'éviter les malentendus dans les travaux portant sur les réseaux NGN. Les définitions sont donc présentées dans un ordre particulier et certaines relations nécessaires sont illustrées. Par ailleurs, des notes explicatives sont également incluses lorsque cela est jugé utile.

La présente Recommandation utilise des termes et définitions qui sont considérés comme étant particulièrement adaptés et applicables aux travaux portant sur les réseaux NGN et qui sont déjà contenus dans des Recommandations publiées de l'UIT-T. De plus, elle définit d'autres termes nécessaires.

### 2 Références

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui, de ce fait, en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée. La référence à un document figurant dans la présente Recommandation ne donne pas à ce document, en tant que tel, le statut d'une Recommandation.

- [UIT-T E.107]      Recommandation UIT-T E.107 (2007), *Service de télécommunications d'urgence (ETS) et cadre d'interconnexion pour applications nationales du service ETS.*
- [UIT-T E.164]      Recommandation UIT-T E.164 (2005), *Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales.*
- [UIT-T G.722]      Recommandation UIT-T G.722 (1988), *Codage audiofréquence à 7 kHz à un débit inférieur ou égal à 64 kbit/s.*
- [UIT-T G.805]      Recommandation UIT-T G.805 (2000), *Architecture fonctionnelle générique des réseaux de transport.*
- [UIT-T G.809]      Recommandation UIT-T G.809 (2003), *Architecture fonctionnelle des réseaux de couche sans connexion.*
- [UIT-T G.902]      Recommandation UIT-T G.902 (1995), *Recommandation de base sur les réseaux d'accès fonctionnels – Architecture et fonctions, types d'accès, gestion et aspects relatifs aux noeuds de service.*
- [UIT-T G.993.1]    Recommandation UIT-T G.993.1 (2004), *Emetteurs-récepteurs pour lignes d'abonné numérique à très grande vitesse (VDSL).*
- [UIT-T G.8081]     Recommandation UIT-T G.8081/Y.1353 (2010), *Termes et définitions des réseaux optiques à commutation automatique (ASON).*

- [UIT-T H.248.1] Recommandation UIT-T H.248.1 (2005), *Protocole de commande de passerelle: version 3.*
- [UIT-T M.3050.1] Recommandation UIT-T M.3050.1 (2007), *Plan amélioré d'exploitation des télécommunications (eTOM) – Schéma des processus d'entreprise.*
- [UIT-T Q.825] Recommandation UIT-T Q.825 (1998), *Spécifications des applications RGT au niveau de l'interface Q3: enregistrement des données d'appel.*
- [UIT-T Q.1703] Recommandation UIT-T Q.1703 (2004), *Cadre général des capacités de service et de réseau des aspects réseau des systèmes au-delà de l'IMT-2000.*
- [UIT-T Q.1706] Recommandation UIT-T Q.1706/Y.2801 (2006), *Besoins en matière de gestion de la mobilité pour les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Q.1741.1] Recommandation UIT-T Q.1741.1 (2002), *Références IMT-2000 à la version 1999 du réseau central UMTS issu du GSM avec réseau d'accès radioélectrique universel de Terre (UTRAN).*
- [UIT-T Q.1741.6] Recommandation UIT-T Q.1741.6 (2009), *Références IMT-2000 à la version 8 du réseau central UMTS issu du GSM.*
- [UIT-T Q.1742.1] Recommandation UIT-T Q.1742.1 (2002), *Références IMT-2000 au réseau central évolué ANSI-41 avec réseau d'accès cdma2000.*
- [UIT-T Q.1761] Recommandation UIT-T Q.1761 (2004), *Convergence des systèmes fixes et des systèmes IMT-2000 existants: principes et prescriptions.*
- [UIT-T Q.1762] Recommandation UIT-T Q.1762/Y.2802 (2007), *Prescriptions générales pour la convergence des systèmes fixes et mobiles.*
- [UIT-T T.120] Recommandation UIT-T T.120 (2007), *Protocoles de données pour conférence multimédia.*
- [UIT-T T.137] Recommandation UIT-T T.137 (2000), *Gestion de la salle de réunion virtuelle de commande audiovisuelle des conférences multimédias.*
- [UIT-T X.200] Recommandation UIT-T X.200 (1994) | ISO/CEI 7498-1:1994, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Modèle de référence de base: le modèle de référence de base.*
- [UIT-T X.462] Recommandation UIT-T X.462 (1996) | ISO/CEI 11588-3:1997, *Technologies de l'information – Gestion des systèmes de messagerie: information de journalisation.*
- [UIT-T X.601] Recommandation UIT-T X.601 (2000), *Cadre général des communications entre homologues multiples.*
- [UIT-T X.603] Recommandation UIT-T X.603 (2004) | ISO/CEI 16512-1:2005, *Technologies de l'information – Protocole de multidiffusion relayé: cadre général.*
- [UIT-T X.800] Recommandation UIT-T X.800 (1991), *Architecture de sécurité pour l'interconnexion en systèmes ouverts d'applications du CCITT.*
- [UIT-T X.811] Recommandation UIT-T X.811 (1995) | ISO/CEI 10181-2:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Cadres de sécurité pour les systèmes ouverts: cadre d'authentification.*
- [UIT-T Y.101] Recommandation UIT-T Y.101 (2000), *Infrastructure mondiale de l'information: termes et définitions.*
- [UIT-T Y.110] Recommandation UIT-T Y.110 (1998), *Infrastructure mondiale de l'information: principes et architecture générale.*



- [UIT-T Y.1001] Recommandation UIT-T Y.1001 (2000), *Cadre général des réseaux IP – Cadre de convergence des technologies des réseaux de télécommunication et des réseaux à protocole Internet.*
- [UIT-T Y.1411] Recommandation UIT-T Y.1411 (2003), *Interfonctionnement des réseaux ATM et MPLS – Interfonctionnement dans le plan utilisateur en mode cellule.*
- [UIT-T Y.2001] Recommandation UIT-T Y.2001 (2004), *Aperçu général des réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2002] Recommandation UIT-T Y.2002 (2009), *Aperçu général des réseaux ubiquitaires et de leur prise en charge dans les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2011] Recommandation UIT-T Y.2011 (2004), *Principes généraux et modèle de référence général pour les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2012] Recommandation UIT-T Y.2012 (2006), *Prescriptions fonctionnelles et architecture des réseaux de prochaine génération de version 1.*
- [UIT-T Y.2015] Recommandation UIT-T Y.2015 (2009), *Spécifications générales concernant la séparation ID/localisateur dans les réseaux NGN.*
- [UIT-T Y.2017] Recommandation UIT-T Y.2017 (2009), *Fonctions de multidiffusion dans les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2018] Recommandation UIT-T Y.2018 (2006), *Cadre général et architecture de gestion et de commande de la mobilité dans la strate de transport des réseaux NGN.*
- [UIT-T Y.2021] Recommandation UIT-T Y.2021 (2006), *Sous-système multimédia IP pour les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2031] Recommandation UIT-T Y.2031 (2006), *Architecture d'émulation RTPC/RNIS.*
- [UIT-T Y.2111] Recommandation UIT-T Y.2111 (2006), *Fonctions de contrôle des ressources et d'admission dans les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2171] Recommandation UIT-T Y.2171 (2006), *Niveaux de priorité de contrôle d'admission dans les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2201] Recommandation UIT-T Y.2201 (2009), *Spécifications et capacités des réseaux de prochaine génération de l'UIT-T.*
- [UIT-T Y.2205] Recommandation UIT-T Y.2205 (2008), *Réseaux de prochaine génération – Télécommunications d'urgence – Considérations techniques.*
- [UIT-T Y.2236] Recommandation UIT-T Y.2236 (2009), *Cadre pour la prise en charge des services de type multidiffusion dans les réseaux NGN.*
- [UIT-T Y.2261] Recommandation UIT-T Y.2261 (2006), *Evolution des RTPC/RNIS vers les réseaux de prochaine génération.*
- [UIT-T Y.2262] Recommandation UIT-T Y.2262 (2006), *Emulation et simulation de RTPC/RNIS.*
- [UIT-T Y.2271] Recommandation UIT-T Y.2271 (2006), *Emulation des RTPC/RNIS à serveur d'appels.*
- [UIT-T Y.2601] Recommandation UIT-T Y.2601 (2006), *Caractéristiques fondamentales et spécifications des futurs réseaux de transmission par paquets.*
- [UIT-T Y.2611] Recommandation UIT-T Y.2611 (2006), *Architecture de haut niveau des futurs réseaux de transmission par paquets.*

- [UIT-T Y.2701] Recommandation UIT-T Y.2701 (2007), *Prescriptions de sécurité des réseaux de prochaine génération de version 1.*
- [UIT-T Y.2703] Recommandation UIT-T Y.2703 (2009), *Application du service AAA dans les réseaux NGN.*
- [UIT-T Y.2720] Recommandation UIT-T Y.2720 (2009), *Cadre de gestion d'identité dans les réseaux NGN.*
- [UIT-T Y.2807] Recommandation UIT-T Y.2807 (2009), *Capacités de mobilité MPLS pour les services NGN.*
- [UIT-T Z.100 Sup.1] Recommandation UIT-T Z.100 Supplément 1 (1997), *Méthodologie du langage SDL+: Utilisation des diagrammes de séquences de messages MSC avec le langage SDL muni de l'ASN.1.*

### 3 Définitions fondamentales relatives au réseau NGN

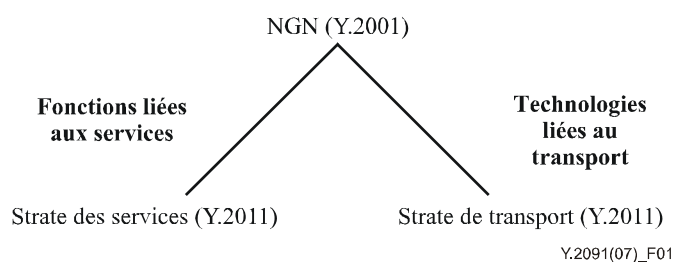
Les trois définitions qui suivent ont pour objet de définir la nature fondamentale d'un réseau NGN.

**réseau de prochaine génération (NGN, *next generation network*)** [UIT-T Y.2001]: réseau en mode paquet, en mesure d'assurer des services de télécommunication<sup>1</sup> et d'utiliser de multiples technologies de transport à large bande à qualité de service imposée et dans lequel les fonctions liées aux services sont indépendantes des technologies sous-jacentes liées au transport. Il assure le libre accès des utilisateurs aux réseaux et aux services ou fournisseurs de services concurrents de leur choix. Il prend en charge la mobilité généralisée qui permet la fourniture cohérente et ubiquitaire de services aux utilisateurs.

**strate des services du réseau de prochaine génération** [UIT-T Y.2011]: partie du réseau NGN assurant les fonctions, destinées à l'utilisateur, de transfert de données liées au service, ainsi que les fonctions de commande et de gestion des ressources de service et des services de réseau, de sorte que les services et les applications destinées à l'utilisateur puissent être assurés.

**strate de transport du réseau de prochaine génération** [UIT-T Y.2011]: partie du réseau NGN assurant les fonctions, destinées à l'utilisateur, de transfert de données, ainsi que les fonctions de commande et de gestion des ressources de transport, de sorte que ces données puissent être acheminées entre les entités de terminaison.

La relation entre ces définitions est représentée visuellement sur la Figure 1:



**Figure 1 – Définitions fondamentales relatives au réseau NGN**

<sup>1</sup> Télécommunication au sens du numéro 1012 de la Constitution de l'UIT et du Règlement des télécommunications internationales (RTI): toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature, par fil, radioélectricité, optique ou autres systèmes électromagnétiques.

## 4 Modes de communication dans le réseau NGN

Les principes de la structuration en couches énoncés dans [UIT-T X.200], *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Modèle de référence de base: le modèle de référence de base*, s'appliquent.

A cet égard, toute couche (N) peut offrir à la couche (N+1) un service en mode connexion, un service en mode sans connexion, ou les deux, en utilisant le ou les services fournis par la couche (N-1).

### 4.1 Service en mode connexion [UIT-T X.200]

Une connexion est une association établie pour le transfert de données entre deux entités (N) homologues ou plus. Cette association lie les entités (N) homologues aux entités (N-1) de la couche immédiatement inférieure. La capacité d'établir et de libérer une connexion et de transférer des données sur elle est conférée aux entités (N) dans une couche (N) donnée par la couche qui lui est immédiatement inférieure en tant que service en mode connexion. L'utilisation d'un service en mode connexion par des entités (N) homologues passe par trois phases distinctes:

- a) l'établissement de la connexion;
- b) le transfert de données;
- c) la libération de la connexion.

### 4.2 Service en mode sans connexion [UIT-T X.200]

La transmission en mode sans connexion est la transmission d'une seule unité de données d'un point d'accès au service source vers un ou plusieurs points d'accès au service destination sans établir de connexion. Un service en mode sans connexion permet à une entité de déclencher une telle transmission en utilisant un seul accès au service.

## 5 Strate de transport du réseau NGN

La strate de transport comporte à la fois une structuration en couches verticales et une dimension horizontale.

### 5.1 Aspects verticaux

Les termes et définitions qui suivent, provenant de [UIT-T G.805], s'appliquent aux principes de structuration en couches verticales pour le fonctionnement "en mode connexion".

#### 5.1.1 Mode connexion

**relation client/serveur** [UIT-T G.805]: association entre réseaux de couche réalisée par une fonction "d'adaptation" pour permettre à la connexion de liaison dans le réseau de couche client d'être prise en charge par un chemin dans le réseau de couche serveur.

**connexion** [UIT-T G.805]: "entité de transport" constituée d'une paire associée de "connexions unidirectionnelles" capables de transférer simultanément des informations dans des sens opposés entre leurs entrées et leurs sorties respectives.

**réseau de couche** [UIT-T G.805]: "composant topologique" qui représente l'ensemble complet de groupes d'accès du même type pouvant être associés pour le transfert d'informations.

**réseau de couche conduit** [UIT-T G.805]: "réseau de couche" qui est indépendant du support de transmission et est chargé du transfert d'informations entre des "points d'accès" du réseau de couche conduit.

**chemin** [UIT-T G.805]: "entité de transport" constituée d'une paire associée de "chemins unidirectionnels" capables de transférer simultanément des informations dans des sens opposés entre leurs entrées et leurs sorties respectives.

NOTE 1 – On pourrait le considérer comme un chemin "en mode connexion" pour le distinguer du "chemin sans connexion" défini dans [UIT-T G.809].

**réseau de couche support de transmission** [UIT-T G.805]: "réseau de couche" pouvant dépendre du support et chargé du transfert d'informations entre des "points d'accès" du réseau de couche support de transmission en appui à un ou plusieurs "réseaux de couche conduit".

**transport** [UIT-T G.805]: processus fonctionnel de transfert d'informations entre différents emplacements.

**entité de transport** [UIT-T G.805]: composant architectural qui transfère des informations entre ses entrées et ses sorties dans un réseau de couche.

**réseau de transport** [UIT-T G.805]: ressources fonctionnelles du réseau acheminant les informations d'utilisateur entre des emplacements.

NOTE 2 – Conformément à [UIT-T G.805], dans le contexte NGN de la strate de transport du réseau NGN, le terme transport a une acception plus large que "transmission" ou réseaux d'accès couvrant le "premier kilomètre".

### 5.1.2 Mode sans connexion

Les termes et définitions qui suivent, provenant de [UIT-T G.809], s'appliquent aux principes de structuration en couches verticales pour les réseaux de couche "sans connexion" [UIT-T X.200].

**relation client/serveur** [UIT-T G.809]: association entre réseaux de couche réalisée par une fonction "d'adaptation" pour permettre au "flux" dans le réseau de couche client d'être pris en charge par un chemin dans la couche serveur.

**chemin sans connexion** [UIT-T G.809]: "entité de transport" responsable du transfert d'informations de l'entrée d'une source de terminaison de flux à la sortie du puits de la terminaison de flux. On peut surveiller l'intégrité du transfert d'informations.

**réseau de couche** [UIT-T G.809]: "composant topologique" qui représente l'ensemble complet de groupes d'accès du même type pouvant être associés pour le transfert d'information.

**transport** [UIT-T G.809]: processus fonctionnel de transfert d'informations entre différents emplacements.

**entité de transport** [UIT-T G.809]: composant architectural qui transfère des informations entre ses entrées et ses sorties dans un réseau de couche.

**réseau de transport** [UIT-T G.809]: ressources fonctionnelles du réseau acheminant les informations d'utilisateur entre des emplacements.

A l'exception de "chemin", on constate que certaines définitions s'appliquent aussi bien au mode connexion qu'au mode sans connexion.

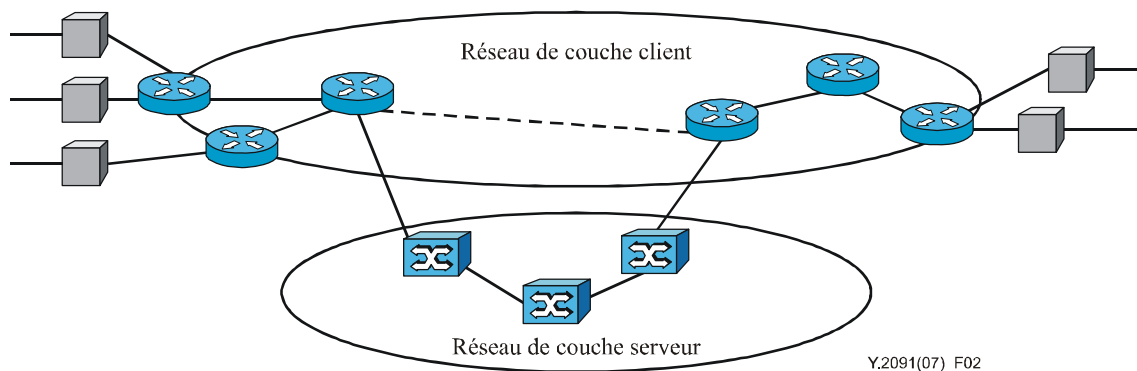
NOTE 1 – Un client est un utilisateur ou un consommateur de services.

NOTE 2 – Un serveur est un fournisseur de services.

NOTE 3 – Un client peut à son tour être un serveur pour un autre client de couche supérieure.

### 5.1.3 Représentation visuelle des réseaux de couche client et serveur

La Figure 2 représente la relation entre les réseaux de couche client et serveur.



**Figure 2 – Représentation des réseaux de couche client et serveur**

NOTE – Comme indiqué dans [UIT-T Y.2011], la strate de transport du réseau NGN est implémentée par récurrence dans plusieurs réseaux de couche tels qu'ils sont décrits dans [UIT-T G.805] et dans [UIT-T G.809]. Du point de vue architectural, chaque couche de la strate de transport est considérée comme ayant ses propres plans d'utilisateur, de commande et de gestion.

### 5.1.4 Plans d'utilisateur, de commande et de gestion

**plan de commande** [UIT-T Y.2011]: ensemble de fonctions qui commande le fonctionnement des entités dans la strate ou la couche concernée, accompagné des fonctions nécessaires à la prise en charge de cette commande.

**plan de gestion** [UIT-T Y.2011]: ensemble de fonctions destinées à la gestion des entités dans la strate ou dans la couche concernée, accompagné des fonctions nécessaires à la prise en charge de cette gestion.

**plan** [UIT-T G.993.1]: catégorie qui désigne un ensemble d'objets associés, par exemple des objets qui exécutent des fonctions analogues ou complémentaires; ou un ensemble d'objets homologues qui interagissent afin d'utiliser ou d'offrir des services dans une classe qui représente une autorité, une capacité, ou un intervalle de temps.

**plan de transport** [UIT-T G.8081]: plan assurant le transfert bidirectionnel ou unidirectionnel des informations utilisateur entre deux emplacements. Il peut également permettre le transfert de certaines informations de commande et de gestion de réseau. Le plan de transport est structuré en couches: il est équivalent au "réseau de transport" défini dans [UIT-T G.805].

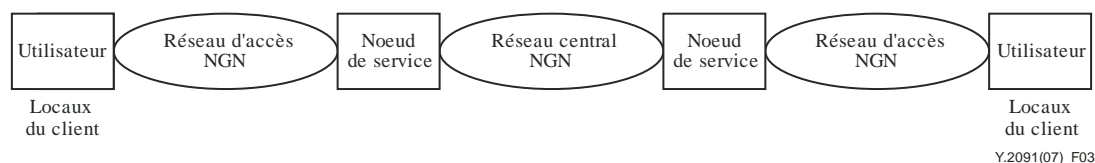
**plan d'utilisateur** [UIT-T G.993.1]: catégorie d'objets dont la principale fonction est d'assurer le transfert d'informations d'utilisateur final, qui peuvent être un contenu d'utilisateur à utilisateur (par exemple un film), ou des données privées d'utilisateur à utilisateur.

NOTE 1 – Dans le cas de réseaux de couche client/serveur, le client est l'"utilisateur".

NOTE 2 – Dans certains cas, on emploie également le terme plan de données au lieu de plan d'utilisateur.

## 5.2 Dimension horizontale

La strate de transport comporte les composants horizontaux illustrés sur la Figure 3:



**Figure 3 – Composants horizontaux généraux**

**passerelle d'accès** [UIT-T Y.2261]: dispositif permettant aux utilisateurs finals disposant de divers accès (par exemple RTPC, RNIS, V5.x) de se raccorder au noeud en mode paquet du réseau NGN.

NOTE – La passerelle d'accès peut être intégrée à un noeud d'accès, qui dessert également d'autres interfaces d'accès (par exemple xDSL, LAN). Ces noeuds d'accès sont également appelés noeuds d'accès multiservices (MSAN, *multi-service access node*).

**passerelle** [UIT-T Y.2261]: dispositif qui interconnecte différents réseaux et qui procède à la traduction nécessaire entre les protocoles utilisés dans ces réseaux.

**réseau d'accès NGN** [UIT-T Y.101]: implémentation comprenant les entités (par exemple installations câblées, moyens de transmission, etc.) qui assurent les capacités de transport requises pour la fourniture de services de télécommunication entre une interface de noeud de service (SNI, *service node interface*) et chacune des interfaces utilisateur-réseau (UNI, *user-network interface*) associées.

**noeud** [UIT-T Y.2015]: point de connexion qui peut être un dispositif de réseau, un terminal d'utilisateur ou un processus et qui permet d'envoyer, de recevoir ou de transmettre des données. En général, un noeud est identifié par son identificateur NGN par l'utilisateur, et par son identificateur de noeud par la pile de protocoles.

**service** [UIT-T Z.100 Sup.1]: ensemble de fonctions et de capacités offertes à un utilisateur par un fournisseur.

Concernant le noeud de service, les définitions suivantes s'appliquent:

**noeud de service (SN, *service node*)** [UIT-T G.902]: élément de réseau qui assure l'accès à divers services de télécommunication commutés et/ou permanents. Dans le cas de services commutés, le noeud SN met en oeuvre la signalisation de commande d'appel et de connexion de l'accès et assure le traitement de la connexion et des ressources d'accès.

**interface de noeud de service (SNI, *service node interface*)** [UIT-T G.902]: interface qui assure l'accès de l'abonné à un noeud de service.

**plate-forme de service (SP, *service platform*)**: équipement qui permet aux utilisateurs d'accéder au réseau NGN et aux systèmes de communiquer avec le réseau NGN par le biais de réseaux, utilisé pour décrire le dispositif terminal (à savoir un PC, un téléphone, un téléphone mobile, etc.) et le serveur (à savoir un serveur d'applications, un serveur de médias, etc.) employés par l'application de service.

## 6 Architecture du réseau NGN

**passerelle périphérique d'accès** [UIT-T Y.2271]: passerelle en mode paquet entre un réseau d'accès et un réseau central.

**serveur d'appel** [UIT-T Y.2271]: élément central d'une émulation du RTPC/RNIS basée sur un serveur d'appel, chargé de la commande d'appel, du contrôle des ressources de média, du routage d'appel, de l'authentification du profil d'utilisateur et de l'abonné, de l'autorisation et de la comptabilité. Suivant son rôle, le serveur d'appel pourra avoir un comportement différent, auquel cas le rôle est précisé, par exemple "serveur d'appel d'accès", "serveur d'appel d'échappement", "serveur d'appel IMS", "serveur d'appel de routage" ou "serveur d'appel passerelle".

**architecture fonctionnelle** [UIT-T Y.2012]: ensemble d'entités fonctionnelles et de points de référence entre celles-ci, utilisé pour décrire la structure d'un réseau NGN. Ces entités fonctionnelles sont séparées par des points de référence et définissent de ce fait la répartition des fonctions.

NOTE 1 – Les entités fonctionnelles peuvent être utilisées pour décrire un ensemble de configurations de référence. Ces configurations de référence indiquent les points de référence qui sont visibles aux limites entre implémentations d'équipement et entre domaines administratifs.

**entité fonctionnelle** [UIT-T Y.2012]: entité comportant un ensemble indivisible de fonctions déterminées. Les entités fonctionnelles sont des concepts logiques, alors que les groupements d'entités fonctionnelles sont utilisés pour décrire des implémentations physiques ou concrètes.

**passerelle périphérique d'interconnexion** [UIT-T Y.2271]: dispositif chargé de l'interfonctionnement en mode paquet entre les réseaux centraux de deux fournisseurs de services.

**passerelle média** [UIT-T H.248.1]: passerelle qui convertit les médias fournis par un type de réseau au format requis dans un autre type de réseau. Par exemple, une passerelle média peut assurer la terminaison de canaux supports issus d'un réseau à commutation de circuits (des signaux DS0 par exemple) ainsi que des flux de média issus d'un réseau en mode paquet (par exemple des flux RTP dans un réseau IP). Cette passerelle peut traiter des signaux audio, vidéo et [UIT-T T.120] isolés ou combinés d'une manière quelconque. Elle pourra également assurer des conversions de média en duplex intégral, restituer des messages audio/vidéo, remplir d'autres fonctions de répondeur IVR ou assurer des conférences multimédias.

**contrôleur de passerelle média** [UIT-T H.248.1]: entité qui commande les parties de l'état d'appel qui correspondent à la commande de connexion pour les canaux de média d'une passerelle média.

**serveur de média** [UIT-T Y.2271]: élément de réseau assurant la fonction de traitement des ressources de média pour les services de télécommunication dans les réseaux NGN.

**point de référence** [UIT-T Y.2012]: point théorique à la jonction de deux entités fonctionnelles qui ne se chevauchent pas, pouvant servir à identifier le type d'information circulant entre ces entités.

NOTE 2 – Un point de référence peut correspondre à une ou plusieurs interfaces physiques entre équipements.

**module distant d'accès de l'utilisateur (RUAM, *remote user access module*)** [UIT-T Y.2261]: dispositif qui est situé physiquement à l'extrémité de lignes d'abonné et qui convertit les signaux analogiques en signaux numériques. Le module RUAM est situé physiquement à distance du central local.

**passerelle domestique** [UIT-T Y.2271]: dispositif qui assure l'interface entre les équipements d'utilisateur de RTPC/RNIS et un réseau de transmission par paquets. La passerelle domestique est située dans les locaux de l'abonné.

**passerelle de signalisation** [UIT-T Y.2261]: dispositif qui assure la conversion de signalisation de commande d'appel hors bande entre un réseau NGN et d'autres réseaux (par exemple entre un serveur d'appel d'un réseau NGN et un point STP ou SSP d'un réseau utilisant la signalisation SS7).

**topologie** [UIT-T Y.2012]: information indiquant la structure d'un réseau. Elle contient les données d'adresse et de routage du réseau.

**passerelle média de jonction (TMG, *trunking media gateway*)** [UIT-T Y.2261]: dispositif qui assure l'interface entre les noeuds en mode paquet du réseau NGN et les noeuds à commutation de circuit (par exemple central de transit, central local, central international) du RTPC/RNIS pour le trafic support. La passerelle TMG assure l'éventuelle conversion nécessaire du trafic support.

**module d'accès de l'utilisateur (UAM, *user access module*)** [UIT-T Y.2261]: dispositif qui est situé physiquement à l'extrémité de lignes d'abonné et qui convertit les signaux analogiques en signaux numériques. Le module UAM est situé au même endroit qu'un central local, auquel il est raccordé.

**équipement d'utilisateur (UE, *user equipment*)** [UIT-T Q.1741.1]: dispositif permettant à un utilisateur d'accéder à des services de réseau.

**passerelle voix sur IP, passerelle VoIP** [UIT-T Y.2031]: passerelle utilisant le protocole SIP qui connecte des terminaux existants au réseau NGN. Pour la connexion de lignes analogiques, la passerelle VoIP inclut au moins un adaptateur pour téléphone analogique (ATA). Une passerelle VoIP (VGW) joue le rôle d'un équipement d'utilisateur IMS à l'égard de la fonction P-CSCF.

## 7 Réseaux d'entreprise

**communication entrante** [UIT-T Y.2201]: communication émanant d'un utilisateur de réseau public à destination d'un utilisateur de réseau d'entreprise.

**communication sortante** [UIT-T Y.2201]: communication émanant d'un utilisateur de réseau d'entreprise à destination d'un utilisateur de réseau public.

**jonction d'entreprise** [UIT-T Y.2201]: connexion d'un réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN, *next generation corporate network*) à un réseau NGN.

**application de jonction d'entreprise** [UIT-T Y.2201]: application NGN qui offre des capacités de communication de transit entre réseaux d'entreprise de prochaine génération (NGCN) ou des capacités de communication entrante, de réseaux NGN vers les réseaux NGCN, et/ou des capacités de communication sortante, des réseaux NGCN vers les réseaux NGN.

NOTE 1 – S'agissant des réseaux NGCN, une application de jonction d'entreprise peut aussi leur fournir des services supplémentaires, venant s'ajouter aux capacités de base que sont les capacités de communication entrante, de communication sortante ou de communication de transit.

**perception du contexte** [UIT-T Y.2201]: capacité permettant, lors d'une télécommunication ou d'une procédure, de définir une action suivante ou d'influer sur elle, en renvoyant au statut des entités pertinentes qui forment un environnement cohérent en tant que contexte.

**identificateur d'utilisateur de réseau d'entreprise** [UIT-T Y.2201]: élément permettant d'identifier un utilisateur de réseau d'entreprise, lors de communications entrant dans un réseau NGN, en sortant ou transitant par lui, et indiquant soit un utilisateur de réseau d'entreprise d'origine soit une identité de cible susceptible d'être acheminée à l'échelle mondiale.

**communication d'entreprise** [UIT-T Y.2201]: toute communication qui:

- 1) émane d'un réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN); ou
- 2) aboutit dans un réseau NGCN; ou
- 3) émane d'un réseau NGN pour le compte d'une entreprise; ou
- 4) aboutit dans un réseau NGN pour le compte d'une entreprise;

et est soumise à des accords spéciaux entre l'opérateur de réseau NGN et l'entreprise.

**capacités de communication d'entreprise** [UIT-T Y.2201]: toute capacité hébergée dans un réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN) ou dans un réseau NGN, qui permet et/ou enrichit une communication d'entreprise.

NOTE 2 – L'application de jonction d'entreprise, les services hébergés destinés aux entreprises et les lignes louées virtuelles sont des exemples de capacités de communication d'entreprise hébergées dans un réseau NGN.

**services d'entreprise hébergés (HES, *hosted enterprise services*)** [UIT-T Y.2201]: application NGN permettant aux réseaux NGN d'héberger toutes les capacités de communication d'entreprise entrantes et/ou sortantes destinées aux utilisateurs d'entreprise qui sont directement reliés à un réseau NGN et ont contracté un abonnement à cette application dans le réseau NGN.

NOTE 3 – Cette solution est couramment désignée sous le nom de solution IP-Centrex.

**réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN, *next generation corporate network*)** [UIT-T Y.2201]: réseau d'entreprise autonome, conçu pour tirer profit des solutions de communication IP émergentes et pouvant avoir ses propres applications et fourniture de services.



**site NGCN** [UIT-T Y.2201]: partie distincte d'un réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN).

NOTE 4 – Un site NGCN peut correspondre à une partie d'un réseau NGCN, liée à un emplacement géographique particulier. Lorsqu'un site NGCN dessert plusieurs emplacements géographiques, tous les emplacements desservis par lui auront accès à un réseau NGN donné, en vertu de l'accord concernant la connectivité du site NGCN avec ce réseau NGN. La communication entre différents sites NGCN appartenant au même réseau NGCN peut, mais non nécessairement, passer à travers leur(s) réseau(x) NGN respectif(s). De telles communications peuvent par exemple être acheminées par le(s) réseau(x) NGN uniquement au cours de périodes de trafic dense ou de panne d'équipement dans le réseau NGCN. Un site NGCN peut avoir accès à son réseau NGN soit directement, soit via un autre réseau NGN qui offre une capacité de transit. Un réseau NGCN peut avoir des sites NGCN dans différents pays.

**trafic de réseau privé** [UIT-T Y.2201]: trafic envoyé ou reçu d'un réseau NGN pour traitement conformément à un ensemble convenu de règles propres à une entreprise ou à un groupe d'entreprises étroitement liées.

**trafic de réseau public** [UIT-T Y.2201]: trafic envoyé ou reçu d'un réseau NGN pour traitement conformément aux règles normales pour les réseaux NGN.

## 8 Capacités IP du réseau NGN

**Internet** [UIT-T Y.101]: ensemble de réseaux interconnectés appliquant le protocole Internet pour fonctionner comme un seul grand réseau virtuel.

**capacité de transfert IP** [UIT-T Y.1001]: ensemble des capacités de réseau offertes par la couche du protocole Internet (IP). Cet ensemble peut être caractérisé par le contrat de trafic ainsi que par des attributs de qualité de fonctionnement pris en charge par des fonctions de commande et de gestion dans les couches de protocole sous-jacentes. Exemples de capacité de transfert IP: l'acheminement au mieux de paquets IP de base ainsi que la capacité offerte par les cadres Intserv et Diffserv définis par l'IETF.

**émulation de RTPC/RNIS** [UIT-T Y.2271]: fournit des capacités de service et interfaces de RTPC/RNIS moyennant une adaptation à une infrastructure IP.

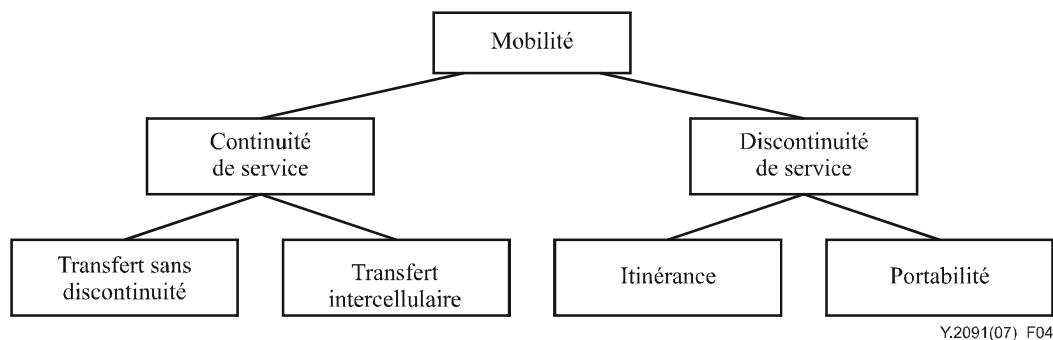
NOTE 1 – Les capacités de services et les interfaces n'ont pas besoin d'être toutes présentes pour réaliser une émulation.

**simulation de RTPC/RNIS** [UIT-T Y.2262]: fournit des capacités de service de type RTPC/RNIS moyennant une commande de session sur des interfaces et une infrastructure IP.

NOTE 2 – Cette définition englobe le cas d'une simulation offrant un mappage complet de l'ensemble de services de RTPC/RNIS (simulation complète).

## 9 Mobilité dans le réseau NGN

Un certain nombre de termes de base ont été adoptés. La relation entre les termes de base utilisés pour la mobilité est représentée sur la Figure 4.



**Figure 4 – Relation entre les termes relatifs à la mobilité**

**point d'ancrage** [ITU-T Y.2018]: emplacement dans le plan de transmission au-dessus duquel le déplacement de l'équipement terminal dans certaines limites topologiques est masqué par la fourniture du service de mobilité dans la couche 3. "Au-dessus" signifie "du côté éloigné de l'équipement d'utilisateur (UE)". Il peut y avoir plusieurs points d'ancrage sur le trajet entre l'équipement d'utilisateur et une entité correspondante.

**réseau d'ancrage** [UIT-T Y.2018]: réseau dans lequel réside un point d'ancrage.

**point (ou réseau) d'accès envisageable** [UIT-T Y.2018]: point ou réseau d'accès évalué comme pouvant faire office de nouveau point de rattachement (ou de nouveau réseau d'accès de desserte) après un transfert intercellulaire.

**convergence fixe-mobile** [UIT-T Q.1762]: dans une configuration de réseau donnée, capacité de fournir des services et applications à l'utilisateur final indépendamment des technologies d'accès fixe ou mobile utilisées et indépendamment de l'emplacement de l'utilisateur. Dans l'environnement NGN, il s'agit de la capacité de fournir des services NGN à l'utilisateur final indépendamment des technologies d'accès fixe ou mobile utilisées.

**réseau fixe** [UIT-T Q.1762]: réseau qui offre un accès filaire (par exemple par fils de cuivre ou par fibres optiques) ou sans fil à ses services. Le réseau fixe peut prendre en charge le nomadisme, mais il ne prend pas en charge la mobilité.

**transfert intercellulaire** [UIT-T Q.1706]: capacité de fournir des services à des objets mobiles pendant et après leur déplacement avec une certaine incidence sur les accords de niveau de service.

**latence du transfert intercellulaire** [UIT-T Y.2018]: retard dans l'acheminement des données d'utilisateur pendant le transfert intercellulaire en raison du recours à une mise en mémoire tampon dans le cadre de la procédure de transfert intercellulaire.

**gestion du transfert intercellulaire** [UIT-T Q.1706]: la gestion du transfert intercellulaire est utilisée pour assurer aux terminaux mobiles la continuité de session lorsqu'ils se déplacent dans différentes régions d'un réseau et changent de point de rattachement au réseau durant une session.

**qualité du transfert intercellulaire** [UIT-T Y.2018]: niveau de dégradation subie par l'utilisateur pendant la période du transfert intercellulaire. Il va de la coupure (perte de la continuité de service) à un niveau de dégradation imperceptible par la plupart des utilisateurs. Cette dernière situation est prise comme définition de travail du transfert intercellulaire sans discontinuité.

**mobilité horizontale** [UIT-T Q.1706]: mobilité sans changement de technologie d'accès.

**mobilité fondée sur le serveur** [UIT-T Y.2018]: mode de fonctionnement dans lequel l'équipement d'utilisateur mobile joue un rôle actif dans la fourniture du service de mobilité dans la couche 3, en particulier en contactant le fournisseur de service mobile directement pour invoquer ce service après avoir obtenu l'accès au réseau.

**gestion de l'emplacement** [UIT-T Q.1706]: la gestion de l'emplacement est effectuée afin de déterminer l'emplacement actuel d'un terminal mobile (MT) dans le réseau et de garder sa trace lorsqu'il se déplace. La gestion de l'emplacement sert au contrôle des appels et des sessions qui aboutissent au terminal mobile.

**réseau mobile** [UIT-T Q.1762]: réseau qui offre un accès sans fil à ses services et prend en charge la mobilité.

**mobilité** [UIT-T Y.2001]: aptitude des utilisateurs et des autres entités mobiles à communiquer et à accéder aux services, indépendamment des changements d'emplacement et d'environnement technique. Le degré de disponibilité des services peut dépendre de plusieurs facteurs, notamment des capacités du réseau d'accès, des accords de niveau de service entre le réseau de rattachement de l'utilisateur et le réseau visité (le cas échéant), etc. La mobilité recouvre l'aptitude à communiquer avec ou sans continuité des services.

NOTE 1 – Dans [UIT-T Y.2001], on parle de mobilité généralisée.

**gestion de la mobilité** [UIT-T Q.1706]: ensemble de fonctions utilisées pour assurer la mobilité.

NOTE 2 – Ces fonctions incluent notamment l'authentification, l'autorisation, la mise à jour de la position, la radiomessagerie et le téléchargement des informations sur l'utilisateur.

**mobilité fondée sur le réseau** [UIT-T Y.2018]: mode de fonctionnement dans lequel l'équipement d'utilisateur mobile ne joue pas un rôle actif dans la fourniture du service de mobilité dans la couche 3.

**mobilité du réseau** [UIT-T Q.1703]: capacité d'un réseau, où un ensemble de noeuds fixes ou mobiles sont reliés en réseau, de changer, comme un tout, son point de rattachement au réseau correspondant selon le déplacement du réseau lui-même.

**nomadisme** [UIT-T Q.1761]: capacité de l'utilisateur de changer de point d'accès au réseau après s'être déplacé; lorsqu'il y a changement de point d'accès au réseau, la session de service de l'utilisateur est complètement interrompue, puis reprend. En d'autres termes, il n'y a pas de possibilité de continuité de session ou de transfert. On suppose que, dans des conditions d'utilisation normale, l'utilisateur met fin à la session de service avant de changer de point d'accès.

**portabilité du numéro** [UIT-T Q.1742.1]: mécanisme qui permet à un utilisateur de conserver le même numéro d'annuaire indépendamment du fournisseur de services auquel il est abonné. La portabilité de numéro peut être limitée à des zones géographiques spécifiques. Dans le contexte d'un réseau entièrement IP, le terme "portabilité de numéro" se rapporte spécifiquement aux numéros UIT-T E.164 utilisés pour la téléphonie.

**mobilité des personnes** [UIT-T Q.1706]: il s'agit de la mobilité qui s'applique au cas où l'utilisateur change de terminal pour accéder au réseau en différents endroits; capacité de l'utilisateur d'accéder aux services de télécommunication depuis n'importe quel terminal sur la base d'un identificateur personnel, et capacité du réseau de fournir les services indiqués dans le profil de l'utilisateur.

**qualité de service post-transfert intercellulaire** [UIT-T Y.2018]: qualité de service perçue après la fin du régime transitoire lié au transfert intercellulaire.

**itinérance** [UIT-T Q.1706]: il s'agit de la capacité des utilisateurs d'accéder à des services, suivant leur profil, lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur du réseau de rattachement auquel ils sont abonnés, c'est-à-dire en utilisant un point d'accès d'un réseau visité.

NOTE 3 – Pour ce faire, il faut que les utilisateurs puissent avoir accès au réseau visité, qu'il existe une interface entre ce dernier et le réseau de rattachement ainsi qu'un accord d'itinérance entre les deux opérateurs de réseau.

**transfert intercellulaire sans discontinuité** [UIT-T Q.1706]: cas particulier de mobilité avec continuité de service, avec préservation de la capacité de fournir des services à des objets mobiles pendant et après leur déplacement sans affecter les accords de niveau de service.

**service sans discontinuité** [UIT-T Q.1706]: service permettant d'éviter que les utilisateurs ne soient confrontés à des interruptions de service lorsqu'ils changent de point de rattachement.

**point (ou réseau) d'accès de desserte** [UIT-T Y.2018]: point (ou réseau) d'accès desservant l'équipement d'utilisateur avant un transfert intercellulaire.

**continuité de service** [UIT-T Q.1706]: capacité pour un utilisateur d'objet mobile de maintenir un service en cours, y compris les états existants, comme l'environnement de réseau de l'utilisateur et la session de service.

**mobilité de service** [UIT-T Q.1706]: mobilité appliquée à un service précis, c'est-à-dire la capacité d'un objet mobile d'utiliser ce service particulier (faisant l'objet d'un abonnement) indépendamment de l'emplacement de l'utilisateur et du terminal utilisé.

**mobilité du terminal** [UIT-T Q.1706]: il s'agit de la mobilité qui s'applique au cas où un équipement terminal donné est en mouvement ou est utilisé à différents emplacements; capacité d'un terminal d'accéder aux services de télécommunication à partir de différents emplacements ou en étant en mouvement, et capacité du réseau d'identifier et de localiser ce terminal.

**mobilité verticale** [UIT-T Q.1706]: mobilité entre différentes technologies d'accès.

**réseau visité** [UIT-T Y.2021]: réseau qui est le réseau local de l'abonné dans une configuration d'itinérance.

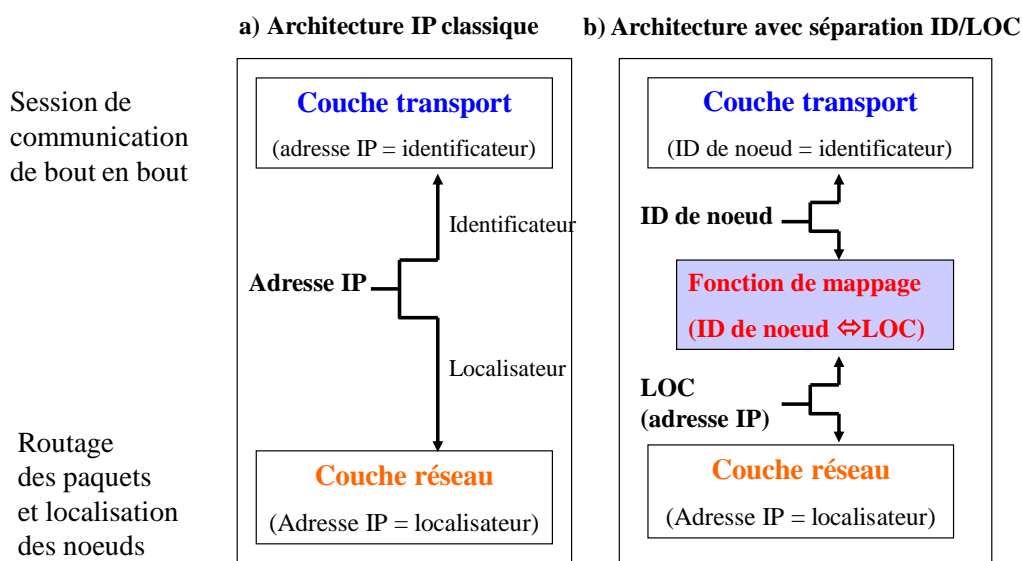
**point (ou réseau) d'accès cible** [UIT-T Y.2018]: point ou réseau d'accès retenu comme nouveau point de rattachement (nouveau réseau d'accès de desserte) après un transfert intercellulaire.

**tunnel** [UIT-T Y.2018]: tunnel IP dans IP assuré par les divers types de technique IP mobile.

**extrémité proche du tunnel** [UIT-T Y.2018]: extrémité du tunnel la plus proche de l'équipement d'utilisateur.

**extrémité distante du tunnel** [UIT-T Y.2018]: extrémité du tunnel la plus éloignée de l'équipement d'utilisateur, coïncidant avec le point d'ancrage.

## 10 Séparation identificateur/localisateur



**mappage ID/LOC** [UIT-T Y.2015]: association entre un identificateur (ID) de noeud et un ou plusieurs localisateurs (LOC).

NOTE 1 – Un ou plusieurs identificateurs de noeud peuvent être associés à un grand nombre de localisateurs associés à un terminal donné. Le mappage entre identificateur de noeud et localisateur peut être une relation de un à un, de un à plusieurs ou de plusieurs à un.

NOTE 2 – Le mappage ID/LOC est aussi appelé rattachement ID/LOC.

**fonction de mappage ID/LOC** [UIT-T Y.2015]: fonction qui obtient des informations de mappage auprès d'une fonction de stockage des mappages ID/LOC et utilise l'identificateur de noeud et/ou le localisateur correspondant dans les en-têtes de paquet. La fonction de mappage ID/LOC fonctionne en corrélation étroite avec le profil d'utilisateur de transport associé à la fonction de commande de transport.

NOTE 3 – Les fonctions de mappage ID/LOC peuvent se situer physiquement dans un terminal NGN, une passerelle périphérique d'accès, ou tout autre élément de réseau NGN.

**fonction de stockage des mappages ID/LOC** [UIT-T Y.2015]: fonction qui stocke les mappages entre identificateur NGN, identificateurs de noeud et localisateur. En outre, cette fonction met à jour les informations de mappage et fournit des informations de mappage aux autres fonctions sur demande. Cette fonction peut se situer physiquement dans un terminal NGN ou avec d'autres éléments de réseau NGN.

**séparation ID/LOC** [UIT-T Y.2015]: découplage de la sémantique de l'adresse IP en sémantiques d'identificateur de noeud et de localisateur. Des espaces de noms distincts sont utilisés pour les identificateurs de noeud et les localisateurs de manière à leur permettre d'évoluer de manière indépendante. Les localisateurs sont associés à la couche IP tandis que les identificateurs de noeud sont associés aux couches supérieures de manière telle que le changement de localisateur du fait de la mobilité et du rattachement multiple n'entraîne pas de coupure des sessions ou services de communication en cours.

NOTE 4 – Dans le contexte de la présente Recommandation, la possibilité est offerte de créer un espace de noms complètement nouveau pour les identificateurs de noeud afin de laisser l'espace d'adresses IP plus ou moins intact pour les localisateurs, ce qui permettra de développer les technologies de routage indépendamment des conséquences en ce qui concerne la mobilité et le rattachement multiple des hôtes terminaux.

**localisateur (LOC)** [UIT-T Y.2015]: nom topologique de couche réseau d'une interface ou d'un ensemble d'interfaces. Les localisateurs sont acheminés dans les champs d'adresse IP des paquets qui traversent le réseau.

NOTE 5 – Les adresses IP peuvent devenir progressivement des localisateurs purs. Mais en revanche, on ne peut pas dire qu'un localisateur est une adresse IP. Une adresse IP peut être associée à la couche IP ainsi qu'aux protocoles des couches supérieures (comme TCP et HTTP), alors qu'un localisateur sera associé uniquement à la couche IP et sera utilisé dans les champs d'adresse IP.

**identificateur (ID) de noeud** [UIT-T Y.2015]: identificateur utilisé dans la couche transport et dans les couches supérieures pour identifier le noeud ainsi que le point d'extrémité d'une session de communication. L'identificateur d'un noeud est indépendant de l'emplacement du noeud ainsi que du réseau auquel le noeud est rattaché, de sorte qu'il n'y a pas lieu de modifier l'identificateur du noeud même en cas de modification de la connectivité du noeud au réseau lorsque le noeud se déplace physiquement ou active simplement une autre interface. Il convient d'utiliser des identificateurs de noeud dans la couche transport et dans les couches supérieures au lieu de l'utilisation habituelle d'adresses IP dans ces couches. Un noeud peut utiliser plusieurs identificateurs de noeud.

NOTE 6 – Sauf indication contraire, le terme "identificateur (ID)" employé dans la présente Recommandation représente un identificateur de noeud et non un identificateur NGN tel que spécifié dans la présente ou dans n'importe quelle autre Recommandation.

## 11 Rôles, protagonistes, chaîne de valeur, etc., dans le réseau NGN

**protagoniste** [UIT-T Y.110]: un protagoniste est une organisation ou une personne qui assume un ou plusieurs rôles. Il peut s'agir d'une société commerciale, d'un organisme d'Etat, d'une organisation non gouvernementale, d'une organisation caritative ou d'un particulier.

**rôle** [UIT-T Y.110]: le rôle est une activité économique qui s'intègre dans une chaîne de valeur. Il est limité par la plus petite échelle d'activité susceptible d'exister indépendamment dans l'industrie, d'où l'existence d'un marché pour chaque relation entre les rôles.

**chaîne de valeur, chaîne de valeur complète et chaîne de valeur principale** [UIT-T Y.110]: des rôles sont reliés en une "arborescence" pour donner un produit/service final. On appelle chaîne de valeur complète l'ensemble des rôles intervenant dans la production d'un produit/service final et la façon dont les produits/services sont transmis entre les rôles. L'ensemble des rôles qui forment l'unique activité principale d'une industrie généralement reconnue créant le produit/service final constitue la chaîne de valeur principale. Tous les autres rôles de la chaîne de valeur complète consisteront à fournir des produits/services de support pour les rôles de la chaîne de valeur principale.

## 12 Utilisateur, consommateur, abonné, client, fournisseur, etc., dans le réseau NGN

Dans le contexte d'un service, on considère habituellement l'entité qui fournit le service et l'entité qui utilise ce service. Malheureusement, plusieurs termes sont couramment utilisés, certains pouvant être considérés comme des synonymes suivant le contexte dans lequel ils sont employés. De plus, contrairement à bon nombre des environnements précédents dans lesquels l'existence d'une seule relation simple entre ces deux entités était claire, l'environnement NGN permet de définir une récurrence arbitraire de ces relations.

**autorisateur de service d'accès** [UIT-T Y.2018]: opérateur de réseau qui authentifie un équipement d'utilisateur et lui donne l'autorisation de recevoir un service Internet.

**fournisseur de service d'accès** [UIT-T Y.2018]: opérateur du réseau d'accès auquel l'équipement d'utilisateur est rattaché.

**client** [UIT-T M.3050.1]: le client achète à l'entreprise des produits et des services ou reçoit des offres ou des services gratuits. Il peut s'agir d'une personne ou d'une société.

NOTE 1 – Il peut y avoir plusieurs utilisateurs pour un même client.

**domaine** [UIT-T Y.110]: ensemble des entités physiques ou fonctionnelles qui appartiennent à un protagoniste et sont exploités par lui. Il peut comprendre des entités provenant de plusieurs rôles. L'étendue d'un domaine est définie par un contexte utile, un protagoniste pouvant posséder plusieurs domaines.

**utilisateur final** [UIT-T M.3050.1]: l'utilisateur final est l'utilisateur effectif d'un produit ou d'un service proposé par l'entreprise. Il consomme le produit ou le service. Voir également abonné.

**réseau de rattachement** [UIT-T Y.2021]: réseau auquel un utilisateur mobile est normalement connecté, ou fournisseur de services qui est associé à l'utilisateur mobile, et qui gère les informations d'abonnement de l'utilisateur.

**autorisateur de service de mobilité** [UIT-T Y.2018]: opérateur de réseau qui authentifie un équipement d'utilisateur et lui donne l'autorisation de recevoir un service de mobilité. Dans le cas fondé sur le réseau, on suppose que cette autorisation englobe les éléments concernés à la fois dans le réseau d'ancrage et dans le réseau d'accès.

**fournisseur de service de mobilité** [UIT-T Y.2018]: opérateur de réseau qui fournit un service de mobilité. Dans le cas de la mobilité fondée sur le réseau, ce terme désigne plus particulièrement l'opérateur du réseau d'ancrage, sachant que le fournisseur de service d'accès est en réalité l'opérateur de l'équipement qui constitue l'extrémité proche du tunnel.

**abonné** [UIT-T M.3050.1]: personne ou organisation qui conclut des contrats d'abonnements à des services et paie ces services.

NOTE 2 – Il peut y avoir plusieurs utilisateurs finals pour un même abonné.

**utilisateur** [UIT-T Y.2701]: utilisateur final, personne, abonné, système, équipement, terminal (par exemple, télécopieur, ordinateur personnel), entité (fonctionnelle), processus, application, fournisseur ou réseau d'entreprise.

### 13 Télécommunications, services, applications, etc., dans le réseau NGN

**comptabilité** [UIT-T X.462]: action de réunir des informations sur les opérations effectuées au sein d'un système, et les effets de cette action.

**application** [UIT-T Y.2261]: ensemble structuré de capacités, qui constituent une fonctionnalité à valeur ajoutée acceptée par un ou plusieurs services, pouvant être pris en charge par une interface API.

**interface application - réseau** [UIT-T Y.2012]: interface permettant des interactions et des échanges entre les applications et les éléments de réseau NGN. L'interface ANI offre les capacités et les ressources nécessaires à la réalisation des applications.

**serveur d'application** [UIT-T Y.2271]: dispositif qui interagit avec le serveur d'appel et le serveur de profil d'utilisateur pour assurer l'exécution des services.

**passerelle de serveur d'application (ASG, application server gateway)** [UIT-T Y.2271]: dispositif qui assure l'interface entre un serveur d'application et un serveur d'appel.

**facturation** [UIT-T Q.1703]: fonction administrative consistant à établir les factures pour les clients du service, à réclamer le paiement, à encaisser les recettes et à traiter les réclamations des clients.

**taxation** [UIT-T Q.825]: ensemble de fonctions nécessaires à la détermination du prix affecté à l'utilisation du service.

**télécommunications d'urgence** [UIT-T Y.2171]: expression fourre-tout désignant les télécommunications de "nature extraordinaire" fournies dans des conditions anormales et pouvant être défavorables au réseau.

**service de télécommunications d'urgence (ETS, emergency telecommunications service)** [UIT-T E.107]: service national offrant des télécommunications prioritaires aux utilisateurs autorisés en cas de catastrophe et de situation d'urgence.

**groupe** [UIT-T Y.2236]: ensemble d'utilisateurs de service utilisant un service particulier.

**média** [UIT-T Y.2012]: audio, vidéo, ou données.

**flux de média** [UIT-T Y.2111]: train de média unidirectionnel qui est spécifié par deux identificateurs de point d'extrémité et par une largeur de bande, ainsi que par une classe de service, si nécessaire.

**services fournis indirectement** [UIT-T Y.2012]: services fondés sur des installations intermédiaires de la strate des services, fournis par un ou plusieurs prestataires de services.

**train de média** [UIT-T Y.2012]: un train de média peut être constitué de signaux audio, de signaux vidéo ou de données, ou d'une combinaison de ces derniers. Il achemine des données d'utilisateur ou des données d'application (c'est-à-dire des données utiles), mais non des données de commande.

**multidiffusion** [UIT-T X.603]: système d'acheminement de données dans lequel la même unité de données est transmise à partir d'une source unique vers des destinations multiples, au cours d'une seule et même invocation de service.

**pouvant fonctionner en mode multidiffusion** [UIT-T Y.2017]: capacité de prendre en charge des services en mode multidiffusion.

**connexion de multidiffusion** [UIT-T Y.2236]: trajet de transmission utilisé pour le transfert de données entre les membres d'un groupe de multidiffusion.

**groupe de multidiffusion** [UIT-T X.601]: ensemble d'utilisateurs de service qui suivent les critères appropriés d'appartenance à un groupe ou un ensemble de règles d'appartenance à un groupe leur permettant d'utiliser des services et applications en mode multidiffusion.

**identificateur de multidiffusion** [UIT-T Y.2017]: identificateur (par exemple adresse de multidiffusion) utilisé entre entités de multidiffusion correspondantes.

**train de multidiffusion** [UIT-T Y.2017]: train identifié par la combinaison d'une adresse d'origine de monodiffusion, d'un numéro de port (d'origine de monodiffusion), d'une adresse de destination de multidiffusion, et d'un numéro de port (de destination de multidiffusion).

**services fournis directement** [UIT-T Y.2012]: services qui ne sont pas fondés sur des installations intermédiaires de la strate des services, fournis par n'importe quel prestataire de services.

**services non fondés sur une session**: services ne nécessitant pas de session.

**service** [UIT-T Z.100 Sup.1]: ensemble de fonctions et de capacités offertes à un utilisateur par un fournisseur.

**session**: relation de télécommunication temporaire entre les objets d'un groupe d'objets de la strate des services qui, ensemble, sont chargés d'exécuter une tâche pendant une période donnée. Une session a un état qui peut changer tout au long de sa durée de vie. Les télécommunications fondées sur une session peuvent – mais ce n'est pas indispensable – être assurées par le biais d'intermédiaires (voir services fournis indirectement). Elles peuvent être point à point, point à multipoint, multipoint à point ou multipoint à multipoint.

**services fondés sur une session**: services nécessitant une ou plusieurs sessions.

**télécommunication**: toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature, par fil, radioélectricité, optique ou autres systèmes électromagnétiques (définition contenue dans le numéro 1012 de la Constitution de l'UIT et dans le Règlement des télécommunications internationales (RTT)).

## 14 Interfonctionnement et interopérabilité

**interopérabilité** [UIT-T Y.101]: Capacité, pour deux systèmes ou applications ou plus, d'échanger des informations et de les utiliser mutuellement.

**interfonctionnement** [UIT-T Y.1411]: ce terme est utilisé pour exprimer les interactions entre réseaux, entre systèmes d'extrémité ou entre constituants de ces systèmes, avec pour but de définir une entité fonctionnelle capable de prendre en charge une communication de bout en bout. Les interactions nécessaires à l'existence d'une entité fonctionnelle reposent sur des fonctions et sur des moyens de sélection de ces fonctions.

## 15 Qualité de service dans le réseau NGN

**qualité de service absolue** [UIT-T Y.2111]: acheminement du trafic avec des limites numériques sur tout ou partie des paramètres de qualité de service. Ces limites peuvent être inhérentes (physiques) ou être appliquées comme celles qui sont rencontrées par le biais de mécanismes tels que l'application d'une politique de débit. Ces limites peuvent résulter de la désignation d'une classe d'objectifs de performance du réseau pour le transfert de paquets.



**gestion adaptative des ressources de qualité de service** [UIT-T Y.2018]: capacité pour le réseau d'offrir une garantie de qualité de service dynamique à l'équipement d'utilisateur mobile en fonction de la capacité du réseau, de la préférence de l'utilisateur et des politiques d'administration de service pendant le transfert intercellulaire. Avec cette capacité, le réseau peut modifier dynamiquement les ressources de qualité de service accordées aux différents flux d'une session vers l'amont ou vers l'aval dans les limites de l'intervalle fixé par l'application.

**contrôle d'admission** [UIT-T Y.2171]: ensemble de mesures/dispositions prises par le réseau pendant la phase d'établissement de session afin d'accepter ou de rejeter un service, compte tenu de la qualité de fonctionnement demandée et des critères de priorité, et de la disponibilité des ressources nécessaires.

**disponibilité** [UIT-T Y.2611]: mesure de la capacité d'une entité donnée (un réseau de couche, une connexion, un flux, par exemple) de maintenir la connectivité avec les critères de performance associés qui ont été garantis par ladite entité.

**sélection du mode de fonctionnement du pare-feu** [UIT-T Y.2111]: opération consistant à choisir le mode d'inspection des paquets (par exemple en-tête IP ou TCP/UDP, ou couche supérieure) dans un pare-feu fondé sur le filtrage des paquets afin d'accepter ou de rejeter les paquets d'un flux de média en fonction d'exigences associées de service et de sécurité.

**flux** [UIT-T G.809]: agrégation d'une ou plusieurs unités de trafic avec un élément de routage commun.

**porte** [UIT-T Y.2111]: construction servant à activer ou à désactiver la transmission de paquets IP sur la base d'une décision de politique. Une porte est identifiée par le classificateur (par exemple quintuplet IPv4) et par le sens d'un flux de média ou d'un groupe de flux de média conformes au même ensemble de décisions de politique.

**commande de porte** [UIT-T Y.2111]: opération consistant à ouvrir ou à fermer une porte. Quand une porte est ouverte, les paquets contenus dans les flux de média sont autorisés à franchir la porte; quand une porte est fermée, les paquets contenus dans les flux de média ne sont pas autorisés à franchir la porte.

**réservation de qualité de service proactive** [UIT-T Y.2018]: réservation de ressources de qualité de service avant le transfert intercellulaire.

**classe de qualité de service**: identifie la catégorie des informations reçues et émises dans le plan U.

**qualité de service relative** [UIT-T Y.2111]: acheminement du trafic pour lequel les limites des paramètres de qualité de service comme le retard, etc., ne sont pas exprimées en termes absolus. Correspond au cas où certaines classes de trafic sont traitées différemment d'autres classes de trafic et où les niveaux de qualité de service obtenus sont différents suivant les classes.

**train** [UIT-T T.137] ou [UIT-T Y.2012]: flux d'informations en temps réel d'un type de média donné (par exemple audio) et d'un format donné (par exemple [UIT-T G.722]) depuis une origine unique vers une ou plusieurs destinations.

**fonctions de commande de ressource dépendantes de la technologie** [UIT-T Y.2111]: fonctions qui nécessitent une connaissance spécifique de la technologie de couche Liaison de données utilisée afin d'exécuter une commande de ressource.

**fonctions de commande de ressource indépendantes de la technologie** [UIT-T Y.2111]: fonctions qui ne nécessitent pas une connaissance spécifique de la technologie de couche Liaison de données utilisée afin d'exécuter une commande de ressource.

## 16 Identification et localisation dans le réseau NGN (numérotage, nommage, adressage, routage, etc.)

**adresse:** identificateur d'un point de terminaison particulier, utilisé pour le routage vers ce point.

**identificateur:** suite de chiffres, de caractères, de symboles ou de toute autre forme de données, utilisée pour identifier un ou plusieurs abonnés, utilisateurs, éléments de réseau, fonctions, entités de réseau fournissant des services ou des applications, ou d'autres entités (par exemple des objets physiques ou logiques). Les identificateurs peuvent être utilisés pour l'enregistrement ou l'autorisation. Ils peuvent être publics (totalité des réseaux), partagés (nombre limité de réseaux) ou privés (un seul réseau donné) (les identificateurs privés ne sont normalement pas divulgués à des tiers).

**nom:** identificateur d'une entité (par exemple, abonné, élément de réseau) qui peut être converti en adresse.

**commande de traduction NAPT** [UIT-T Y.2111]: opération consistant à fournir – à des traducteurs NAT locaux situés dans le flux de média – des informations sur le mappage d'adresses réseau et des règles de politique de traduction NAPT.

**traversée de traducteur NAT** [UIT-T Y.2111]: opération consistant à adapter les adresses IP afin que les paquets du flux de média puissent traverser un traducteur NAT distant.

**traduction de port et d'adresse réseau (NAPT, *network address port translation*)** [UIT-T Y.2111]: opération par laquelle les adresses IP et les identificateurs de transport ou de port, tels que les numéros de port TCP et UDP, sont convertis (mappés) à partir d'un domaine d'adresses vers un autre domaine d'adresses.

**traduction d'adresse réseau** [UIT-T Y.2111]: opération par laquelle les adresses IP sont converties (mappées) à partir d'un domaine d'adresses donné vers un autre domaine d'adresses.

**traducteur d'adresse réseau (NAT, *network address translator*)** [UIT-T Y.2111]: entité qui met en oeuvre des fonctions de traduction d'adresse réseau ou de traduction NAPT. Les traducteurs NAT sont de deux types: les traducteurs NAT locaux qui peuvent être commandés directement par les opérateurs, et les traducteurs NAT distants qui ne peuvent pas être commandés directement par les opérateurs.

**identificateur d'équipement terminal** [UIT-T Y.2201]: identificateur unique d'un équipement terminal.

**identificateur d'utilisateur** [UIT-T Y.2201]: type de mot de passe, d'image ou de pseudonyme associé à un utilisateur, attribué et échangé entre des opérateurs et des fournisseurs de services pour identifier un utilisateur, authentifier son identificateur et/ou autoriser l'utilisation d'un service. Il peut par exemple s'agir d'un identificateur URI SIP, etc.

## 17 Sécurité

**comptabilité de la sécurité:** rôle consistant à suivre les actions ou événements liés à la sécurité qui peuvent être inclus comme ressources dans la fonction d'audit de sécurité.

**journal d'audit de sécurité** [UIT-T X.800]: données collectées et pouvant éventuellement être utilisées pour permettre un audit de sécurité.

**domaine de sécurité** [UIT-T Y.2701]: ensemble d'éléments, politique de sécurité, autorité de sécurité et ensemble d'activités liées à la sécurité, les éléments étant gérés conformément à la politique de sécurité. La politique sera administrée par l'autorité de sécurité. Un domaine de sécurité donné peut couvrir plusieurs zones de sécurité.

**zone de confiance** [UIT-T Y.2701]: du point de vue d'un fournisseur NGN, domaine de sécurité contenant les éléments de réseau et systèmes du fournisseur NGN qui ne communiquent jamais directement avec les équipements d'abonné. Les éléments de réseau NGN situés dans ce domaine présentent les caractéristiques communes suivantes: ils sont entièrement sous le contrôle du fournisseur NGN concerné, ils sont situés dans ses locaux (ce qui assure la sécurité physique) et ils communiquent uniquement avec des éléments situés dans le domaine "de confiance" et avec des éléments situés dans le domaine "de confiance mais vulnérable".

**zone non fiable** [UIT-T Y.2701]: du point de vue d'un fournisseur NGN, zone incluant tous les éléments des réseaux d'abonné ou éventuellement des réseaux homologues ou d'autres zones du fournisseur NGN en dehors du domaine initial, qui sont raccordés aux éléments périphériques du fournisseur NGN.

## 18 Gestion d'identité

**garantie** [UIT-T Y.2720]: niveau de confiance dans l'efficacité des caractéristiques et de l'architecture de sécurité des fonctionnalités de gestion d'identité établies pour assurer la mise en oeuvre des politiques de sécurité conclues entre la partie utilisatrice et le fournisseur d'identité.

**niveau de garantie** [UIT-T Y.2720]: expression quantitative de la garantie convenue entre une partie utilisatrice et un fournisseur d'identité.

**justificatif** [UIT-T Y.2720]: objet identifiable qui peut être utilisé afin d'attester que le déclarant est celui qu'il déclare être et de lui accorder des droits d'accès.

**découverte** [UIT-T Y.2720]: fait de localiser une description, exploitable par une machine, d'une ressource de réseau qui pouvait être inconnue auparavant et qui satisfait certains critères fonctionnels. Elle nécessite le recoupement d'un ensemble de critères fonctionnels et d'autres natures avec un ensemble de descriptions de ressource. L'objectif est de trouver une ressource de service adaptée.

**entité** [UIT-T Y.2720]: tout type d'élément qui a une existence séparée et distincte et peut être identifié de manière unique. Dans le contexte de la gestion IdM, il peut s'agir d'abonnés, d'utilisateurs, d'éléments de réseaux, de réseaux, d'applications logicielles, de services et de dispositifs. Une entité peut avoir plusieurs identificateurs.

**fédération** [UIT-T Y.2720]: création d'une relation entre deux entités ou plus ou association composée d'un nombre quelconque de fournisseurs de services et de fournisseurs d'identités.

**identité fédérée** [UIT-T Y.2720]: identité qui peut être utilisée pour accéder à un groupe de services ou d'applications défini selon les politiques et conditions d'une fédération.

**identité** [UIT-T Y.2720]: information sur une entité qui suffit à l'identifier dans un contexte donné.

**gestion d'identité** [UIT-T Y.2720]: ensemble de fonctions et de fonctionnalités (par exemple, l'administration, la gestion et la tenue à jour, la découverte, les échanges de communication, la corrélation et les liens, l'application des politiques, l'authentification et les assertions) utilisées pour:

- garantir les informations d'identité (par exemple, les identificateurs, les justificatifs, les attributs);
- garantir l'identité d'une entité (par exemple les utilisateurs/abonnés, les groupes, les dispositifs d'utilisateur, les organisations, les fournisseurs de réseau et de services, les éléments et objets de réseau et les objets virtuels); et
- permettre des applications commerciales et de sécurité.

**fournisseur d'identités** [UIT-T Y.2720]: entité qui crée, maintient et gère des informations d'identité sécurisées pour d'autres entités (par exemple, utilisateurs/abonnés, organisations et

dispositifs) et propose des services fondés sur l'identité basés sur une relation de confiance, commerciale ou d'autres natures.

**profil** [UIT-T Y.2720]: expression structurée déduite du comportement d'une entité, favorisant ou permettant son identification; peut inclure la réputation de l'entité. Les profils peuvent être associés de manière univoque à une entité ou à une classe à laquelle l'entité est associée.

**informations d'identification personnelle** [UIT-T Y.2720]: informations relatives à une personne vivante, qui permettent son identification (y compris une information qui, combinée à d'autres informations, permet d'identifier une personne même si seule, elle ne permet pas d'identifier la personne avec certitude.

**présence** [UIT-T Y.2720]: ensemble d'attributs qui caractérisent une entité en relation avec le statut actuel.

**respect de la vie privée** [UIT-T Y.2720]: protection des informations d'identification personnelle.

**partie utilisatrice** [UIT-T Y.2720]: entité qui est tributaire d'une représentation ou d'une déclaration d'identité soumise par une entité requérante/assertante.

**confiance** [UIT-T Y.2720]: degré de fiabilité du caractère, de l'aptitude, du pouvoir ou de la vérité de quelqu'un ou de quelque chose.

## 19 AAA dans le réseau NGN

**authentification** [UIT-T X.811]: attestation de l'identité déclarée par une entité.

**certificat d'authentification** [UIT-T X.811]: certificat de sécurité qui est garanti par une autorité d'authentification et qui peut être utilisé pour attester l'identité d'une entité.

**informations d'authentification** [UIT-T X.811]: informations utilisées à des fins d'authentification.

**autorisation** [UIT-T X.800]: attribution de droits, comprenant la permission d'accès sur la base de droits d'accès.

**déclarant** [UIT-T X.811]: entité qui est ou qui représente une entité principale à des fins d'authentification. Un déclarant comporte les fonctions nécessaires pour participer à des échanges pour authentification au nom d'une entité principale.

**scénario avec intégration** [ITU-T Y.2018]: scénario dans lequel on utilise la même infrastructure AAA pour autoriser à la fois un service de transport et un service de mobilité; ainsi, on utilise le même ensemble de justificatifs d'utilisateur pour accéder aux deux services.

**signature unique** [UIT-T Y.2201]: capacité pour un utilisateur d'utiliser une assertion d'authentification d'un opérateur de réseau ou fournisseur de services auprès d'un autre opérateur ou fournisseur, que ce soit pour l'accès à un service ou en itinérance dans un réseau visité.

**scénario avec séparation** [UIT-T Y.2018]: scénario dans lequel le service de mobilité est autorisé par une infrastructure AAA distincte de celle qui autorise le service de transport. Par conséquent, deux ensembles de justificatifs d'utilisateur sont généralement nécessaires pour mener à bien l'autorisation. Dans la présente Recommandation, on suppose que les justificatifs de l'équipement d'utilisateur pour le service de mobilité sont obtenus pendant le rattachement au réseau, mais on renvoie à d'autres Recommandations en ce qui concerne les détails.

## Index alphabétique

Définition	Paragraphe
qualité de service absolue	15
passerelle périphérique d'accès	6
passerelle d'accès	5.2
autorisateur de service d'accès	12
fournisseur de service d'accès	12
comptabilité	13
gestion adaptative des ressources de qualité de service	15
contrôle d'admission	15
adresse	16
application	13
point d'ancrage	9
réseau d'ancrage	9
interface application - réseau	13
serveur d'application	13
passerelle de serveur d'application	13
garantie	18
niveau de garantie	18
authentification	19
certificat d'authentification	19
informations d'authentification	19
autorisation	19
disponibilité	15
facturation	13
communication entrante	7
communication sortante	7
jonction d'entreprise	7
application de jonction d'entreprise	7
serveur d'appel	6
point d'accès envisageable	9
taxation	13
déclarant	19
relation client/serveur	5.1.1 et 5.1.2
chaîne de valeur complète	11
connexion	5.1.1
chemin sans connexion	5.1.2
service en mode sans connexion	4.2

Définition	Paragraphe
service en mode connexion	4.1
perception du contexte	7
plan de commande	5.1.4
identificateur d'utilisateur de réseau d'entreprise	7
client	12
justificatif	18
découverte	18
domaine	12
utilisateur final	12
télécommunications d'urgence	13
service de télécommunications d'urgence	13
entité	18
communication d'entreprise	7
capacités de communication d'entreprise	7
fédération	18
identité fédérée	18
sélection du mode de fonctionnement du pare-feu	15
convergence fixe – mobile	9
réseau fixe	9
flux	15
architecture fonctionnelle	6
entité fonctionnelle	6
porte	15
commande de porte	15
passerelle	5.2
groupe	13
transfert intercellulaire	9
latence du transfert intercellulaire	9
gestion du transfert intercellulaire	9
qualité du transfert intercellulaire	9
réseau de rattachement	12
mobilité horizontale	9
mobilité fondée sur le serveur	9
services d'entreprise hébergés	7
identificateur	16
identité	18

Définition	Paragraphe
gestion d'identité	18
fournisseur d'identités	18
mappage ID/LOC	10
fonction de mappage ID/LOC	10
fonction de stockage des mappages ID/LOC	10
séparation ID/LOC	10
scénario avec intégration	19
passerelle périphérique d'interconnexion	6
Internet	8
interfonctionnement	14
interopérabilité	14
capacité de transfert IP	8
réseau de couche	5.1.1 et 5.1.2
gestion de l'emplacement	9
localisateur	10
plan de gestion	5.1.4
média	13
flux de média	13
passerelle média	6
contrôleur de passerelle média	6
serveur de média	6
flux de média	13
services fournis indirectement	13
réseau mobile	9
mobilité	9
gestion de la mobilité	9
autorisateur de service de mobilité	12
fournisseur de service de mobilité	12
multidiffusion	13
pouvant fonctionner en mode multidiffusion	13
connexion de multidiffusion	13
groupe de multidiffusion	13
identificateur de multidiffusion	13
train de multidiffusion	13
nom	16
commande de traduction NAPT	16
traversée de traducteur NAT	16
traduction de port et d'adresse	16

Définition	Paragraphe
réseau (NAPT)	
traduction d'adresse réseau	16
traducteur d'adresse réseau (NAT)	16
mobilité du réseau	9
mobilité fondée sur le réseau	9
réseau de prochaine génération (NGN)	3
réseau d'accès NGN	5.2
réseau d'entreprise de prochaine génération (NGCN)	7
site NGCN	7
strate des services du réseau de prochaine génération	3
strate de transport du réseau de prochaine génération	3
noeud	5.2
identificateur de noeud	10
nomadisme	9
services fournis directement	13
services non fondés sur une session	13
réseau de couche conduit	5.1.1
profil	18
mobilité des personnes	9
informations d'identification personnelle	18
plan	5.1.4
protagoniste	11
portabilité du numéro	9
qualité de service post-transfert intercellulaire	9
présence	18
chaîne de valeur principale	11
respect de la vie privée	18
réservation de qualité de service proactive	15
trafic de réseau privé	7
trafic de réseau public	7
émulation de RTPC/RNIS	8
simulation de RTPC/RNIS	8
classe de qualité de service	15
point de référence	6

Définition	Paragraphe
qualité de service relative	15
partie utilisatrice	18
module distant d'accès de l'utilisateur	6
passerelle domestique	6
itinérance	9
rôle	9
transfert intercellulaire sans discontinuité	9
service sans discontinuité	9
comptabilité de la sécurité	17
domaine de sécurité	17
service	5.2 et 13
continuité de service	9
mobilité de service	9
noeud de service	5.2
interface de noeud de service	5.2
plate-forme de service	5.2
session	13
services fondés sur une session	13
point d'accès de desserte	9
passerelle de signalisation	6
signature unique	19
scénario avec séparation	19
train	15
abonné	12
point d'accès cible	9
fonctions de commande de ressource dépendantes de la technologie	15
fonctions de commande de ressource indépendantes de la technologie	15
télécommunication	13
identificateur d'équipement terminal	16
mobilité du terminal	9
topologie	6
chemin	5.1.1
réseau de couche support de transmission	5.1.1
transport	5.1.1 et 5.1.2
entité de transport	5.1.1 et 5.1.2

Définition	Paragraphe
réseau de transport	5.1.1 et 5.1.2
plan de transport	5.1.4
strate de transport	5
passerelle média de jonction	6
confiance	18
zone de confiance	17
tunnel	9
extrémité proche du tunnel	9
extrémité distante du tunnel	9
zone non fiable	17
utilisateur	12
module d'accès de l'utilisateur	6
équipement d'utilisateur	6
identificateur d'utilisateur	16
plan d'utilisateur	5.1.4
chaîne de valeur	11
mobilité verticale	9
réseau visité	9
passerelle voix sur IP, passerelle VoIP	6







## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	Gestion des télécommunications y compris le RGT et maintenance des réseaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Terminaux et méthodes d'évaluation subjectives et objectives
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données, communication entre systèmes ouverts et sécurité
<b>Série Y</b>	<b>Infrastructure mondiale de l'information, protocole Internet et réseaux de prochaine génération</b>
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication